

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n° 2015.06.220

**Partenariat avec le
Réseau des
Professionnels du
Numérique en Poitou-
Charentes (SPN) :**
Attribution d'une
subvention

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.220**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

PARTENARIAT AVEC LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN POITOU-CHARENTES (SPN) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Le SPN (Association des professionnels du Numérique) est positionné sur les thématiques de la transition numérique et propose à ses adhérents des programmes d'innovation ou de diversification complets. Le réseau est animé par une équipe de 4 personnes et regroupe 130 entreprises dans toute la Région Poitou-Charentes.

Dans le cadre du programme général de soutien à l'économie et à l'emploi, notamment sur les axes « accès aux marchés », « soutien à l'innovation », « programme d'accélération de la création », le GrandAngoulême propose de soutenir ce cluster local afin qu'il déploie ses programmes.

Après un travail technique, le SPN a pour projet d'animer un programme spécifique sur le GrandAngoulême, notamment le soutien à l'animation du CREALAB ainsi que sur des opérations autour de l'innovation. Au total ,16 actions sont proposées selon le tableau ci-dessous :

Actions	Objectifs sur Grand Angoulême	
Animer la filière	Multiplier par 2 le nombre d'adhérents SPN	2 petits déjeuners prospectifs
	Développer un réseau national/international (clusters/ branches)	1 formation des nouveaux adhérents
	Assurer une représentation géographique sur 4 agglos	4 réunions de groupes SPN
Accès au Marché	Détection de nouveaux marchés (workshop, rdv btob, créativité reponse collective à des marchés)	1 manifestation pitch Grand Compte, collaboration Culturalia, Collaboration AAP COSME
	International - Chine et Culturalia	
	Pitch Grands Comptes- Elus	
Performance Globale	Contrat EDEC numérique Régional avec l'Etat : Formations 100 % gratuite adhérents FAIEC(Méthodes Agiles, Accompagnement dirigeant), GPEC: Prestation 3/4j RH gratuites/ entreprises, Formation des prescripteurs emplois, POEC, Forum emploi Numérique : Avenir IT	1 formation sur Métiers du Numérique aux prescripteurs de l'emploi Charentais
	Accompagnement Dirigeant sur stratégie : Formation, coaching, Labels	Participation en soutien des initiatives étudiants/ emplois (ex: FOFE)
	Soirée Techno : veille technologique, Networking	1 soirée Techno à Angoulême
Innovation	4 à 6 workshop innovation collaborative	1 conférence Innovation Collaborative (colloque espaces et territoires créatifs) fin mai 2015
	Accélérateur : Startup et entreprises en développement : formation, coaching, Mentoring : Start Innov	
	Hackathon (BlablaCar, Maif..) Startup Weekend, concours étudiants, Concours TRANSMEDIA	
Programme spécifique Grand Angoulême	4 à 6 workshop innovation collaborative	6 cafés techno (Fab Labs- format 1h30)
	objectif : animer le créalab en proposant des sujets de veille technologique autour des sujets du numérique à destination de l'écosystème élargi du numérique (entreprises, étudiants, enseignants, asso..) format 1h30,	

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 27 mai 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 10 juin 2015,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention de 18 369 € au réseau des professionnels du Numérique en Poitou-Charentes (SPN).

D'IMPUTER la dépense au chapitre 65 en prélevant sur la provision pour subvention de 74 456 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2015